

COMMUNE D'ALRANCE
COMMUNE D'ALRANCE

BULLETIN MUNICIPAL

2003



Ecole d'ALRANCE

EDITORIAL

« Pour donner la définition d'un mot, on recherche souvent des synonymes, et si possible, plusieurs, afin de donner un vrai sens au mot à définir. C'est ainsi que pour les vœux on associe souvent les mots **volonté, souhait, espoir**.

Après une année en demi teinte, où l'on a vu souffler le chaud et le froid, le malheur et la joie, il nous faudra beaucoup de **volonté** pour changer, autant que faire se peut, le destin tracé par cette année 2003.

Sur le plan humain, en effet, beaucoup de nos amis, nous mêmes, avons été frappé par le malheur du décès d'un proche.

Sur le plan économique, la sécheresse, la canicule, quand cela n'a pas été les inondations, tout le monde a eu son lot, et cela n'a pas été, comme on dit parfois, un lot de consolation, bien au contraire.

Alors mon **souhait**, sera que tous ces évènements, ne soient pas obligatoirement reproductibles.

Mais quand même, il y a eu quelques satisfactions au travers, comme toujours, de notre vie associative. Les succès de la fête, une équipe de foot en milieu haut de tableau, des chasseurs qui ont bien rempli le leur (tableau), les parents d'élèves, solidaires et plus forts malgré la grève, un troisième âge qui voyage, les Conseils paroissiaux qui se sont associés spontanément avec la Commune pour la réhabilitation de la Chapelle, enfin, les Amis de Peyrebrune, qui seront comblés puisque depuis le 31 décembre, la Commune est devenue propriétaire de la maison de la Tour et de ses abords.

A l'aube de cette nouvelle année, où chacun souhaite légitimement avoir la santé, la paix et le bonheur, formulons l'**espoir** que tous nos vœux seront exhaussés. »

2004, sera pour notre Commune, l'année de la mise en place de la collecte sélective, vous trouverez dans ce bulletin un chapitre réservé à cet effet.

2004, sera aussi l'année de la téléphonie mobile, puisqu'une étude est en cours pour l'implantation d'une antenne entre La Coste et La Rouquette.

2004, sera aussi comme d'habitude une Vie Associative bien remplie, mais là, je laisse le soin à nos associations de s'exprimer sur le sujet.

M. le Maire.

M. Jacques Montrozier

CARNET D'ADRESSE

Le Maire :

M.MONTROZIER Jacques..... 05.65.46.56.46 (Mairie)
05.65.46.53.34 (Perso.)

Les Adjointes :

M.LACAZE Christian05.65.46.41.29
M.DELMAS Gabriel..... 05.65.46.18.67
M.MASSOL Régis.....05.65.46.56.78

Le Conseiller Général :

M.RAYNAL Pierre.....05.65.46.58.08

Le Député :

M.GODFRAIN Jacques
8, rue Lamartine
12400 SAINT- AFFRIQUE.....05.65.99.05.81

La Préfecture de l'Aveyron :

Place Charles de Gaulle
BP.715/12007 RODEZ.....05.65.73.71.71

Le Conseil Général de l'Aveyron :

Hôtel du Département
BP.724/12007 RODEZ.....05.65.75.80.00

La Trésorerie :

12410 SALLES-CURAN.....05.65.46.34.13

La Gendarmerie Nationale :

12410 SALLES-CURAN.....05.65.46.33.02

La D.D.E. Subdivision :

Chemin du Désert
12290 PONT DE SALARS.....05.65.46.61.00

La D.D.A.F. de l'Aveyron :

Quartier Bourran
Rue de Bruxelles
12000 RODEZ.....05.65.68.30.95

INFOS PRATIQUES

LE SECRETARIAT DE MAIRIE

Horaires d'ouverture :

Mardi, jeudi, samedi : 09h00 à 12h00

Mercredi et vendredi : 13h30 à 17h30

Tél :05.65.46.56.46

Fax :05.65.40.05

Le Maire reçoit sur rendez-vous les mardis et samedis.

L'AGENCE POSTALE ET LA BIBLIOTHEQUE

Horaires d'ouverture :

Du lundi au samedi de 10h00 à 12h00

Tél :05.65.46.55.00

PERMANENCE DU NOTAIRE

Le mardi matin à partir de 11h00 sur rendez-vous.

Tél :05.65.46.33.01

PERMANENCES DE L'ASSISTANTE SOCIALE

3^{ème} mardi du mois de 14h00 à 15h30 sur rendez-vous.

Tél :05.65.60.42.67

Tous les jeudis matin à la Mairie de Salles-Curan.

PERMANENCES DE L'AGENT CPAM

Tous les mercredis de 13h30 à 14h30 à la salle polyvalente de Villefranche de Panat.

CARTE D'IDENTITE

1^{ère} demande :

- ◆ 1 extrait d'acte de naissance délivré par le Maire du lieu de naissance.
- ◆ 1 justificatif de domicile.
- ◆ 2 photos d'identité.
- ◆ le livret de famille.

Renouvellement : mêmes pièces + ancienne carte d'identité.

PASSEPORT

1^{ère} demande :

- ◆ la carte nationale d'identité ou un extrait de naissance.
- ◆ 2 photos d'identité.
- ◆ 1 timbre fiscal à 60 euros.
- ◆ 1 justificatif de domicile.
- ◆ Le livret de famille.

Renouvellement : mêmes pièces + ancien passeport.

ATTESTATION DE SORTIE DU TERRITOIRE

Tout enfant mineur devant quitter le territoire français sans ses parents doit être muni d'une autorisation de sortie. Cette autorisation est délivrée par le Maire sur demande des

parents et au vue de la carte d'identité. Elle est valable 6 mois.

INSCRIPTION SUR LES LISTES ELECTORALES

Les demandes sont recevables à partir du mois de septembre et ce jusqu'au 31 décembre dernier délai. Les jeunes gens qui atteindrons l'âge de 18 ans entre le 1^{er} janvier et le 28 février prochain doivent également se faire inscrire. Nés à partir du 1^{er} janvier 1983, l'inscription sur les listes de la communes est systématique.

LOCATIONS COMMUNALES

- Salles des fêtes : la journée
 - ◆ résidants : 23 €
 - ◆ non résidants : 46 €
- Mobilier : l'unité
 - ◆ Table : 0.76 €
 - ◆ Chaise : 0.15 €

AVEC LA COLLECTE SELECTIVE, NOS DECHETS ONT DE L'AVENIR !

A partir du 5 avril, la collecte sélective des déchets ménagers fera son apparition à la Communauté des Communes Lévézou-Pareloup. Pourquoi cette collecte ? A quoi sert-elle ?

400 KG DE DECHETS PAR AN ET PAR HABITANT.

Notre production de déchets ménagers ne cesse d'augmenter. Au cours des trente dernières années, elle a été multipliée par deux en France.

Les 5.538 habitants de la Communauté des Communes Lévézou-Pareloup produisent, chaque année, plus de 2000 tonnes d'ordures ménagères, soit 400 kg /an /hab.

DE PLUS EN PLUS D'EMBALLAGE.

Les styles de vie ont changé. Autrefois, on faisait les courses quotidiennement. Aujourd'hui, on les fait une fois par semaine, voire une fois par mois. Les produits sont conservés plus longtemps et doivent être emballés en conséquence. Les modes de consommation et de conditionnement des produits ont aussi évolués.

Quand on pense aux emballages, on pense souvent aux papiers qui entoure le cadeau... ou aux cartons contenant les produits. Mais la notion d'emballage est beaucoup plus large ; ainsi, les bouteilles en verre, en plastique, d'eau, de soda, de produits ménagers, les boîtes en métal, les aérosol sont-ils aussi des emballages.

Actuellement, boîtes en carton, en métal, bouteilles en plastiques ou en verre, briques alimentaires représentent environ 50% du volume de notre poubelle.

DES DECHETS, NON !

DES MATERIAUX A RECYCLER, OUI !

Nous nous débarrassons sans y penser de ces emballages. Pourtant, certains d'entre eux sont en réalité des matériaux que l'on sait recycler. Ils peuvent servir à fabriquer de nombreux objets que nous utilisons chaque jour. Les jeter est donc un gaspillage.

QU'EST-CE QUE LA COLLECTE SELECTIVE ?

Dans la collecte traditionnelle, tous les déchets ménagers sont mélangés. Avec la collecte sélective, vous séparez les emballages à recycler des autres déchets. Ils sont ainsi collectés séparément, ce qui permet de les recycler.

TRIER POUR RECYCLER.

Pour être recyclés, les emballages ne doivent pas être mélangés avec les ordures ménagères. En effet, si cela est le cas, ils se salissent mutuellement et sont alors irrécupérables. C'est pourquoi, la solution passe par chacun d'entre nous : il faut que nous apprenions à séparer ce qui est à recycler de ce qui ne l'est pas.

CENTRE DE TRI, TRAVAIL DE SPECIALISTE.

Dans le cadre de la collecte sélective, les habitants effectuent un tri préalable pour séparer ce qui est à recycler de ce qui ne l'est pas. Cependant, il ne leur est pas demandé de faire la distinction entre les différents plastiques ou les différents métaux. Cela serait trop contraignant ! C'est le rôle des employés du centre de

tri. Or, pour être recyclés dans de bonnes conditions, chacun de ces matériaux doit être séparé selon sa nature.

Par ailleurs, il est important de vérifier la qualité du tri, car certaines erreurs peuvent empêcher le recyclage des matériaux. Par exemple, cela peut être le cas lorsque des bouteilles en plastique ayant contenu des huiles sont mélangées aux autres.

Ces opérations de tri et de contrôle sont effectuées dans le centre de tri par un personnel spécialisé.

Une fois triés, chaque matériaux est compacté et conditionné par famille sous forme de balles. Cela facilite leur manipulation et leur transport jusqu'aux industries du recyclage.

LA COLLECTE SELECTIVE, NOUS AVONS TOUS A Y GAGNER.

La réglementation relative à l'élimination de nos déchets ménagers est de plus en plus stricte. Elle vise à favoriser des solutions plus respectueuses de l'environnement et du cadre de vie. Elle permet de faire face aux véritables problèmes de santé publique posée par l'élimination de nos ordures ménagères.

PROTEGER L'ENVIRONNEMENT.

Ainsi, la mise en décharge de déchets ménagers est interdite depuis 2002 pour les déchets qui peuvent être valorisés. Nous devons donc, dès maintenant, mettre en place des solutions nouvelles. Le recyclage en est une. Il contribue à la préservation de ressources naturelles telles que l'eau, le bois, le fer...

Mais attention, pas de recyclage sans tri, ni collecte sélective !

CREER DES ACTIVITES NOUVELLES.

Tout au long de la chaîne qui aboutit au recyclage, de nombreux professionnels interviennent pour collecter, trier, conditionner, transformer les matériaux.

L'impact économique est important au plan national comme au plan local.

Le développement de ces activités permet de maintenir et de créer des emplois locaux.

MAITRISER LES COÛTS D'ÉLIMINATION DE NOS DÉCHETS.

L'enfouissement et l'incinération sont des procédés de plus en plus coûteux. La collecte sélective, parce qu'elle permet de limiter les quantités de déchets à éliminer, est un moyen efficace de maîtriser, sur le long terme, les coûts de traitement.

TRIER, C'EST L'AFFAIRE DE TOUS ET DE CHACUN !

En triant, vous rejoindrez les 53 millions de français qui le font déjà tous les jours, et au-delà, les habitants des autres pays européens qui, eux aussi, mettent en place la collecte sélective. Vous êtes le premier maillon de la chaîne car sans tri, pas de recyclage. C'est avec votre participation, celle de vos voisins, vos parents, vos amis que nous réussirons. Il en va de la qualité de notre cadre de vie.

Aujourd'hui et chaque jour qui passe, nous sommes de plus en plus nombreux à nous soucier de notre environnement.

MISE EN PLACE DE LA COLLECTE SELECTIVE A LA COMMUNAUTE DES COMMUNES PARELOUP -LEVEZOU QUE VA T-IL SE PASSER DANS LES PROCHAINES SEMAINES ?

La collecte sélective devrait débuter au mois d'avril 2004. Des nouveaux équipements vont être mis à la disposition de la population dès le mois de février.

LA COLLECTE DES ORDURES MENAGERES AUJOURD'HUI.

Pour l'instant, des camions bennes collectent les ordures ménagères dans les bacs disposés sur les 10 communes, 1 ou 2 fois par semaines, pour les disposer dans les décharges de Vezins et Salles-Curan.

Avec la collecte sélective, les emballages à recycler seront séparés des autres déchets et seront collectés séparément. La destination de ces déchets sera le centre de tri. La poubelle habituelle continuera d'être collectée pour être disposée dans les décharges.

Après la fermeture des décharges, les déchets ultimes (ou non recyclables) seront transportés dans un centre d'enfouissement technique.

DES SACS DISTRIBUES A TOUS LES FOYERS.

Pour recycler, nous le savons tous, il faut trier. Ce tri ne peut être effectué que par chacun d'entre nous. Pour que cela soit facile, la Communauté des Communes Pareloup-Lévézou a décidé de distribuer gratuitement à chaque foyer des sacs translucides jaunes destinés uniquement aux emballages à recycler et des sacs noirs destinés aux déchets non recyclables. Ces sacs vous seront fournis pour 6 mois. Les sacs translucides jaunes ne doivent contenir que des emballages à recycler, des journaux et des magazines. La qualité du tri que chacun fera, facilitera le travail des personnes de collecte et de ceux chargés de re-trier les emballages en centre de tri.

DES SACS TRANSLUCIDES, POUR QUELS DECHETS ?

Les sacs translucides seront exclusivement réservés aux emballages ménagers suivants :

- les bouteilles, flacons et sacs en plastique : bouteilles d'eau, de jus de fruit, de lait... , flacons de produits ménagers, de toilette...
- les briques, carton nettes, papiers, journaux, magazines (boîtes de biscuits, dentifrice, riz...), les briques alimentaires (jus de fruit, soupe, lait...).
- Les boîtes et bidons métalliques : boîtes de conserve, boîtes boisson, barquettes alu...

Tous les emballages doivent être bien vidés.

Les déchets non recyclables seront déposés dans les sacs noirs, le verre continuera d'être déposé dans les colonnes.

UN GUIDE PRATIQUE DU TRI.

Un guide pratique du tri sera remis à tous les foyers avec la distribution des sacs. Ce document comporte les consignes de tri et des conseils utiles. Conservez-le précieusement. IL va vous servir !

DE NOUVEAUX BACS A COUVERCLES JAUNES.

En plus des 900 bacs à couvercles noirs déjà existants sur le territoire de la Communauté des Communes Pareloup-Lévézou, 600 bacs à couvercles jaunes seront répartis dans les 10 communes dès le mois de mars 2004. Les sacs jaunes devront être disposés dans ces bacs à couvercles jaunes. Les déchets issus de la collecte sélective seront transportés au centre de tri de Millau par les agents de la Communauté des Communes.

UN NOUVEAU CAMION BENNE A ORDURES MENAGERES.

Actuellement, les poubelles sont collectées 1 à 2 fois par semaine, par trois camions bennes à ordures ménagères. Une collecte supplémentaire consacrée à la collecte sélective sera organisée dès le mois d'avril. Afin d'être plus performant, la Communauté des Communes a opté pour l'achat d'un nouveau camion à ordures ménagères (châssis de 26 Tonnes - benne de 22 M3) ; il permettra le ramassage de la collecte sélective des 10 communes en une seule fois.

LE BUDGET

SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS.

(Chiffres donnés en euros),

ASSOCIATIONS	MONTANT
<u>COMMUNALES</u>	
Association des Parents d'Elèves (salaires + cotisations des cantinières)	4 000,00
Association des Amis de Peyrebrune	460,00
Comité des Fêtes Alrance	920,00
Comité des Fêtes La Capelle	920,00
Coopérative scolaire	1 070,00
Espoir sportif Alrance/ La Capelle	920,00
Société des Chasse	920,00
Club des Aînés de Peyrebrune(budget CCASS)	381,00
<u>INTERCOMMUNALES</u>	
Aide à Domicile en Milieu Rural	230,00
Familles Rurales	230,00
Société de pêche	381,00
Syndicat d'initiative	1 500,00
Sapeurs Pompiers	1 200,00
<u>AUTRES</u>	
Mutuelle du Trésor	15,00
Prévention routière	60,00
Rallye du Rouergue	762,00
Rallye de Durenque	762,00
Courir en Lévézou	230,00
Cars MOULS	450,00
Cars VAYSSIERES	135,00
TOTAL	11 546,00

FISCALITE

<u>TAXES</u>	2002		2003	
	Taux	Produits	Taux	Produits
<u>Taxe d'habitation</u>	4,50		4,70	
<u>Taxe foncière / propriétés bâties</u>	9,69	85.683 €	9,90	88.862 €
<u>Taxe foncière / propriétés non bâties</u>	61,10		61,10	
<u>Taxe professionnelle*</u>				
<u>Compensation taxe professionnelle</u>				

*La Communauté des Communes a voté la TPU (Taxe professionnelle Unique)

Le produit de la taxe est perçu intégralement par celle-ci qui a reversé à la Commune

d'Alrance 15.117 euros pour l'année 2003.

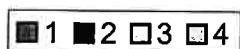
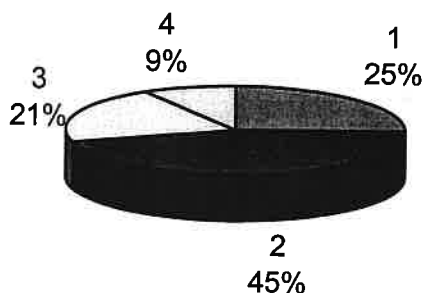
BUDGET PRIMITIF

Résultats de clôture.

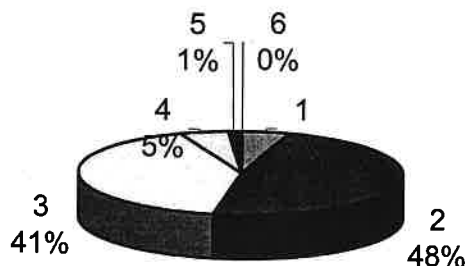
Résultats donnés en Euros.

CHAPITRE	Année 2002	Année 2003
<u>FONCTIONNEMENT</u>		
<i>Dépenses</i>		
Charges à caractère général (1)	64 931,53	54 025,32
Charges de personnel (2)	93 524,44	97 276,07
Charges de gestion courante (3)	42 035,77	44 803,07
Charges financières (4)	20 791,20	18 920,06
Sous-total 1	221 319,04	215 024,52
<i>Recettes</i>		
Produits des services (1)	31 283,28	14 102,81
Impôts et taxes (2)	129 961,73	142 558,63
Dotations et participations (3)	128 754,13	122 521,94
Produits de gestion courante (4)	9 548,13	13 564,61
Atténuation de charges (5)	4 460,15	4 402,07
Produits financiers et exceptionnels (6)	484,04	33,37
Sous-total 2	304 491,46	297 183,43
<u>RESULTATS</u>	83 172,41	82 158,91

DEPENSES 2003



RECETTES 2003



DEPENSES:

- (1) Entretien de bâtiments, voies, réseaux, matériel roulant, factures éclairage public, téléphone, combustible, eau, assurances, etc...
- (2) Salaires et cotisations des salariés municipaux, médecine du travail.
- (3) Subventions, participation au service départemental d'incendie, indemnités Maire et adjoint, contributions au SIVOM, à la Communauté des Communes, ASA drainage, ordures ménagères, etc...
- (4) Intérêts des emprunts.

DEPENSES:

- (1) Vente de concessions cimetière, entrées Tour de Peyrebrune.
- (2) Impôts et Taxes
- (3) Dotations versées par l'Etat en compensation des exonérations de taxes foncières, taxes professionnelles ou d'habitations.
- (4) Locations, loyers et baux ruraux.
- (5) Remboursements sur salaires.
- (6) Produits financiers et exceptionnels.

REALISATIONS 2003.

PROGRAMMES D'INVESTISSEMENT ET COÛTS DES REALISATIONS.

ECOLES :

-Mise en place d'un revêtement dans la cour d'école d'Alrance.....	20.449,76 €
Total.....	20.449,76 €

MATERIEL MINICIPAL :

-Achat téléviseur pour mise en place dans la Tour de Peyrebrune.....	669,00 €
-Equipement école et cantine (achat tables et chaises).....	313,20 €
Total.....	982,20 €

AMENAGEMENT DE LA TOUR DE PEYREBRUNE :

-Rénovation Chapelle de la Tour.....	11.707,34 €
-Achat 3 projecteurs éclairage Tour.....	1 811,94 €
Total.....	13.519,28 €

VOIRIE :

-Travaux sur le chemin du Bousquet.....	26.087,37 €
Total.....	26.087,37 €

RESERVE FONCIERE

-Paiement de divers honoraires de géomètres.....	8.548,01 €
Total.....	8.548,01 €

COÛT TOTAL.....69.586,62 €

LA VIE
ASSOCIATIVE

LES COMITES DES FETES

Les festivités de l'année ont commencé par l'organisation de la fête sur le site de Peyrebrune et cela dans la joie et la bonne humeur, les deux comités des fêtes de la commune réunis.

Mais le temps n'était pas de la partie, donc changement de programme à la dernière minute : la fête s'organise à Alrance (sans embrasement) mais le repas s'est bien déroulé.

Un grand merci à toutes les personnes qui sont venues participer à cette soirée.

La fête votive de la Capelle-Farcel a débutée le vendredi 5 septembre au soir par un concours de belote, poursuivi le samedi 6 septembre après-midi par un concours de pétanque et en soirée des grillades ; le tout dans une ambiance chaleureuse. La soirée s'est clôturée tard dans la nuit par un bal disco.

Le dimanche 7 septembre au matin, la journée a débutée par le traditionnel déjeuné aux tripoux qui a remporté un vif succès. L'après-midi, spectacle animé par la Pastourelle et aubade aux habitants par les jeunes du village.

Enfin, ce week-end de festivités s'est achevé sur un repas servi sous le chapiteau et animé par l'Accordéon Club Réquistanais.

Le Comité tient à remercier sincèrement toutes les personnes qui se sont déplacées et qui par leur présence ont contribuées à la réussite de nos festivités.

Le bureau.

L'année 2003 écoulée,

Il est temps de tout résumer :

Sur le Lévézou , nous avons l'honneur d'ouvrir les festivités

Avec la fête d'Alrance qu'il est inutile de présenter.

Le vendredi 25 avril, le concours de belote a regroupé de nombreux joueurs

Dans une bonne ambiance qui n'a pas laissé place aux râleurs :

Tout le monde est parti content

Des gagnants jusqu'aux perdants.

Le lendemain, les conscrits de 1985

Sont partis tambours battant chez leurs voisins.

Le soir, l'orchestre MOTEL a pris ses aises

Pour le concert destiné aux jeunes alrançais et alrançaises

Et à leurs amis des environs

Répondant toujours présents à l'invitation.

Le dimanche, les gourmands ont su trouver leur place

Pour goûter, au Chaudron, les tripous et la fouace.

A onze heures, St Georges fut fêté

Et le Monument aux Morts distingué.

Vers midi, l'anis a parfumé l'eau,

Et les carafes se sont remplies à flots.

L'après-midi, les enfants participant à la fête

Ont présenté un spectacle de marionnettes.

BERNARD ET SON ACCORDEON a entonné quelques airs

Et les danseurs ont tourné jusqu'à avoir le mal de mer.

Un aligot fut servi dans la soirée

Par les membres du comité.

Le lundi soir, pour varier le programme,

LES ZIGUES DE COMPOLIBATS nous ont fait rire jusqu'aux larmes.

Après un soir de repos,

Le comité était frais et dispo

Pour la dernière soirée

Qui allait tout clôturer :

BACCARA a chanté avec entrain

Un répertoire consacré aux années quatre-vingt.

Par la suite, la sécheresse a nui aux projets :

Le feu de la St Jean a été annulé

La fête de Peyrebrune a été déplacée

Et son embrasement ne s'est pas fait.

Mais les comités des deux paroisses

Ont su faire face :

A côté de la salle des fêtes, la manifestation a eu lieu.

Le repas s'est déroulé au mieux,

Et pour la musique, il y a eu d'abord l'orchestre de GILLES SABY

Et enfin GRAAL qui a joué jusqu'au bout de la nuit.

Cette année a donc encore été festive !

Mais les projets de 2004 arrivent :

Avec, pour le 25 avril, la fête votive.

Merci à tous ceux qui nous soutiennent

Qui, à nos manifestations, participent et viennent.

A toutes les maisons de la commune, nos meilleurs vœux

Et que 2004 soit merveilleux !

Le Comité des Fêtes d'Alrance

Le bureau du Comité des Fêtes d'Alrance :

Présidente : Randeynes Magali

Vice-présidente : Cluzel Delphine

Trésorière : Soulié Geneviève

Vice-trésorière : Randeynes Laure

Secrétaire : Soulié Arnaud

Vice-secrétaire : Molinier Mathieu





ENORME SUCCES POUR LES FETES DE NOS VILLAGES.



LA JOYEUSE EQUIPE DES CONSCRITS DE L'ANNEE 2003.

TÉLÉTHON 2003 CANTON DE SAINT ROMÉ DE TARN ET COMMUNE D'ALRANCE

Pour la quatrième année consécutive, le Téléthon cantonal de Saint Rome de Tarn rejoint par la commune d'Alrance a encore porté ses fruits.

L'investissement des neuf communes (Saint Rome de Tarn, St Victor & Melvieu, les Costes Gozon, le Truel, Ayssènes, Broquiès, Lestrade & Thouels, Brousse le Château et la commune d'Alrance) sous l'impulsion de chaque équipe communale a encore réussi à créer l'émulation nécessaire grâce aux diverses animations proposées à la population.

La participation massive des associations ainsi que l'ensemble des habitants et des élus, a été une fois de plus, le gage de la réussite sur notre territoire. Ainsi le montant global des dons collectés sur le canton s'élève à **17 157,05 €** (112 542,87 F). Ces derniers ont été transmis intégralement à l'A.F.M. de Rodez.

De nouveau cette année, des équipes de cyclistes (une partant de Lestrade et l'autre de St Rome de Tarn) avaient pour mission de collecter les dons dans chaque commune ; leur point de ralliement se situant à la salle des fêtes au Costes-Gozon. Après tous ces kilomètres parcourus, les cyclistes se sont restaurés dans l'ancienne école du village, fiers et satisfaits d'avoir accompli leur mission, malgré le froid et le parcours très accidenté.

La salle des fêtes des Costes Gozon a accueilli le super quinzaine cantonal qui a fait l'objet d'une nombreuse assistance, à la fois due à la qualité des lots offerts, mais aussi grâce à un formidable élan de solidarité. Une garderie d'enfant animée fut aussi proposée aux parents. A noter également la vente de pâtisseries maison confectionnées par des bénévoles.

Après tant d'émotion et d'effort, le réconfort vint dans la salle des fêtes du Truel où de nombreuses personnes sont venues clôturer l'événement autour d'un bon repas servi dans le cadre d'une soirée festive.

Un grand merci aux généreux donateurs et bénévoles de toutes les communes du canton qui assurent comme chaque année la réussite de ce Téléthon.

Pour ces belles journées, merci à vous tous. La sécheresse de cet été n'a pas tari votre générosité.

L'équipe Téléthon se joint à nous pour vous remercier chaleureusement de votre participation et vous souhaitent de passer d'agréables fêtes de fin d'année.

Les Délégués cantonaux.

HEURTEVENT Alain et CRASSOUS Daniel



A.A.P.P.M.A. du LEVEZOU

L'année 2003 a été pour l'A.A.P.P.M.A du Lévézou identique aux précédentes.

L'objectif que s'est fixé l'association est de satisfaire au maximum tous ceux qui consacrent leur temps libre à la pêche.

L'année restera très médiocre, en raison de la sécheresse qui a engendré l'assèchement de plusieurs kilomètres de ruisseaux. Par conséquent, tout le travail et les aides financières de plusieurs années ont été anéantis.

La pêche dans les lacs a été très satisfaisante. Les truites portions lâchées au printemps ont fait le bonheur de bon nombre de pêcheurs.

Les Lacs du Lévézou sont toujours aussi peuplés en poissons blancs. Quant au lac de

Villefranche de Panat, petit à petit, il retrouve son équilibre suite aux alevinages en gardons, brochets et sandres, et surtout en gros travail fourni par une « équipe de bénévoles » qui a participé à la confection et mise en place de frayères artificielles.

Cet automne, les pêcheurs ont retrouvé de jolis brochets, perches et surtout une importante réapparition de petits sandres, ce qui laisse supposer que les frayères ont été efficaces.

Plusieurs réunions ont eu lieu à Naucelle pour créer un syndicat versant rives et Viaur.

L'A.A.P.P.M.A. a donné un avis favorable pour adhérer à ce syndicat.

Le 3 novembre, toujours à Naucelle, avait lieu la mise en place du bureau.

Monsieur Géraud René de Saint-Martin des Faux a été élu deuxième vice-président et Monsieur Bardy Edmond en qualité de suppléant.

Les activités de la Société de Pêche ont été identiques à l'année 2002.

La Fête de la Pêche a été organisée sur deux sites : Salles-Curan et Villefranche de Panat. Cette journée est très appréciée par les enfants, mais également par les parents.

Pour 2004, il est prévu l'organisation d'un Concours de Pêche Régional, le 8 août 2004 à Villefranche de Panat : les 6 heures de l'Aveyron.

Le 31 août, dans un esprit très convivial, les membres du bureau et tous ceux qui participent à l'alevinage se sont retrouvés au restaurant Coste-Terral à Saint-Martin des Faux.

La vente des permis reste stable.

Tarif des permis pour l'année 2004 :

- Permis complet : 59 euros.
- Permis jeunes : 24 euros.



LE CLUB DE FOOT

Nous voilà en 2004 !

C'est donc temps de regarder derrière nous et de faire le bilan de l'année 2003.

Résumons donc :

L'année 2003 fut une année charnière. En regardant notre fin de saison 2002-2003, certains de nos supporters diront : « Peut mieux faire ». En effet, en terminant dans les profondeurs du classement de notre poule, cette saison n'a pas été brillante, sur le plan sportif du moins

Les blessures de plusieurs joueurs et le manque d'effectif ne sont certainement pas pour rien dans ces résultats.

Fort de ce constat, l'intersaison fut marquée par l'arrivée de trois jeunes et le retour d'un ancien (ils se reconnaîtront). C'est donc avec un effectif renforcé en nombre que la saison en cours(2003-2004) s'est commencé et plutôt bien commencée d'ailleurs.

Actuellement en haut du classement en championnat, notre parcours en coupe de l'essor en a laissé plus d'un sans voix : deux tours de passés avec l'élimination d'une équipe de deuxième division ! Est ce n'est, espérons -le, pas fini.

Cette année aura également marqué la prise en charge de nos jeunes, désormais certains sont licenciés au club. Ils évoluent, chacun dans leur catégorie d'âge, avec l'entente des Rases à laquelle nous adhérons. Cette entente regroupe les jeunes des clubs voisins (Les Lacs, Curan Costecalde-Lestrade). Deux équipes évoluent d'ailleurs sur notre terrain les samedis après-midi.

L'année 2003 fut donc une année charnière, espérons que 2004 marquera un nouvel essor de notre club.

Souhaitons que cette équipe, savant mélange de jeunes et moins jeunes, porte encore longtemps le nom et les couleurs de notre commune sur les terrains du département avec les valeurs qui font sa force : motivation, solidarité et amitié.

Le bureau



ASSOCIATION DES AMIS DE PEYREBRUNE.

L'Association des Amis de Peyrebrune poursuit ses activités. Comme les années précédentes, les membres du bureau ont assuré le gardiennage et l'ouverture de la Tour au public les dimanches de mai à septembre 2003. Les Journées du Patrimoine, venant clôturer la saison estivale, continuent d'avoir du succès puisque plus de 200 visiteurs se sont présentés à Peyrebrune aux cours de ces deux jours, en septembre.

Le mois de septembre a aussi vu la parution d'un livret d'une trentaine de pages sur l'histoire de Peyrebrune. Publié en partenariat avec l'Association Sauvegarde du Rouergue, et réalisé par les membres des Amis de Peyrebrune, cet opuscule présente l'état des connaissances actuelles ; il est à disposition du public au prix de 3.70 E. Les cassettes vidéos et DVD « A L'Ombre de Peyrebrune » continuent d'être proposés à 15 E. l'unité. (Notons aussi la parution de cartes postales de Peyrebrune, vendues à la Tour au cours de l'été).

Une réalisation importante de l'année 2003 a été la rénovation de la chapelle de la Tour de Peyrebrune ; fruit de la coopération entre le Conseil Paroissial (assurant le financement), la Municipalité, et l'Association des Amis de Peyrebrune. Le lieu a ainsi retrouvé l'aspect général qu'il avait à l'origine, au début du XXème siècle. (Rénovation des statues d'origine, réfection de la voûte en pierres apparentes...)

Signalons enfin que la saison 2003-2004 s'est terminée début février 2004 par l'organisation d'un concert « Cordes et Ames » en l'église d'Alrance (interprété par les professeurs de l'Ecole de Musique Départementale).

Pour 2004, l'un des projets majeurs de l'Association des Amis de Peyrebrune sera la mise en place d'une exposition sur l'Histoire de Peyrebune des origines à nos jours à l'intérieur de la Tour.

Rappelons aussi aux adhérents et aux personnes intéressées que les cartes de membres de l'Association sont disponibles auprès des membres du bureau.

Le bureau.



**Concert de musiques baroques
En l'église d'Alrance.**

SYNDICAT D'INITIATIVE

Le SI de Villefranche de Panat et Alrance participe à la mise en réseau des Offices de Tourisme et des Syndicats d'initiative du Lévézou. Depuis bientôt deux ans l'agent d'accueil se tient à votre disposition tout au long de l'année pour tous renseignements. Le SI est installé au 1 Bis Avenue du Ségala à Villefranche de Panat.

Le Syndicat d'Initiative prépare la saison touristique estivale en collaboration avec les autres structures du Lévézou grâce à un travail de concertation, lors de réunions ou de journées de formation. Dans un souci d'améliorer la qualité de l'accueil, notre SI s'est engagé aux cotés de l'Office de Tourisme de Pareloup-Lévézou et des autres OTSI locaux dans la mise en place fin 2003 de la « Démarche Qualité AFNOR ». Il continue de répondre aux demandes d'informations faites par courrier, téléphone ou e-mail.

Cette année, les actions ont consisté à :

- Poursuivre certaines animations traditionnelles comme l'arbre de Noël des écoles.
- Mettre en place des évènements ponctuels et exceptionnels.
- Renouveler des outils de promotion touristique.

Parmi lesquels on peut compter :

- La réalisation d'un dépliant de promotion : le guide pratique.
- L'organisation de la Comédie Musicale « La Page du Siècle » du groupe Obsession en collaboration avec le Comité d'Animation, Villefranche 2000 et la participation de nombreux bénévoles en majorité villefranchois qui ont contribué à son bon déroulement et son franc succès le 7 mai 2003.

- L'organisation de la « Fête de la Musique » sous les fontaines le 21 juin 2003 avec la participation du Comité d'Animation.
- La Participation à des activités promotionnelles : passage radio sur Ménergy à l'invitation du Comité d'Animation dans le cadre des Fêtes du Lac et participation aux animations plages issues d'un partenariat entre le SIVOM ?Centre Presse et l'Office de Tourisme Pareloup-Lévézou.

Lors de L'ASSEMBLE Générale, une partie du bureau a été renouvelé et des projets ont été proposés :

- Edition du Guide Découverte.
- Mise en place d'un service Internet en accès libre.
- Organisation, en collaboration avec le Comité Paroissial, de l'émission « Le Jour du Seigneur » diffusé sur France2.
- Concours de décoration des façades pour Noël 2004.

Le Syndicat d'Initiative joue également un rôle d'observation au niveau de l'économie du tourisme : Evolution de la fréquentation, origine des demandes et le type de renseignements ...Ainsi, on peut citer une augmentation de la fréquentation du SI pour la saison estivale 2003 au cours de laquelle 1479 contacts directs ont été comptabilisés (sachant qu'un contact établi correspond à une demande effectuée auprès du personnel d'accueil par une ou plusieurs personnes). Plus de 90% de cette clientèle est française. Le Midi-Pyrénées, l'Ile-de-France et le Languedoc-Roussillon sont en tête des bassins d'origine de la clientèle du SI. Parmi la clientèle étrangère, on trouve cette année la Belgique en pole position suivi des Pays-Bas et de l'Angleterre. Les trois principales demandes faites par les touristes au Si ont été complètement bouleversées cette année par les conditions climatiques exceptionnelles. On trouve notamment les demandes de visites, les renseignements pratiques et les activités / loisir.

Nous remercions toutes les personnes qui se sont investies dans ces projets ! Mais la route est encore longue et nous comptons encore sur votre soutien pour en réaliser de nouveaux car les idées ne manquent pas !

NOUVEAU BUREAU

Présidente : VIGUIER Régine

Vice-Président : BOUSQUET Marcel

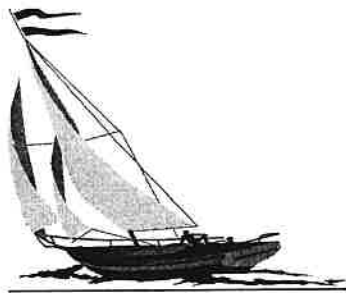
Trésorière : DESONAI Anne

Trésorier adjoint : BOUZAT Bernard

Secrétaire : PORTELLIBAYNAT Béatrice

Secrétaire adjointe : GARCIA Philippe

Membres : BONNELARGE Agnès et MONTEILLET Yves



ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES

Comme chaque année, l'assemblée Générale a eu lieu avec les parents d'élèves ainsi que les institutrices.

Le récapitulatif des activités de l'année, le bilan et le budget de celles-ci, ainsi que le budget de la cantine ont été évoqués.

RENOUVELLEMENT DU BUREAU :

Co -président : **CAILLOL Christophe**

Co -président : **TAURINES Fanny**

Trésorier cantine : **DRULHE Jean-Pierre**

Vice- trésorier cantine : **BRU Jean-Paul**

Trésorier activités : **BOUQUET Philippe**

Vice -trésorier activités : **CANAC Sylvie**

Secrétaire : **DOYEN Philippe**

Vice -secrétaire : **JEANJEAN Didier**

Membres actifs : **SOULIE Laurent, SOLIE Claudine, SERIN Valérie**

A l'école de La Capelle, les cours sont assurés par deux mi-temps par Mme Magali FADRE et Mme Audrey RATABOUL.

A l'école d'Alrance, Mme Christiane HENRY a été remplacée par Mlle Pascale BOUSGARBIES.

A la cantine d'Alrance, Mme VIDAL a été remplacée par Mme DALENC.

Un remerciement à Mme CAPOULADE qui nous est fidèle depuis de longues années à la cantine de la Capelle.

OBJECTIFS DE L'APE :

- Assurer un bon déroulement de la cantine
- Organiser plusieurs activités afin que les enfants, « vos enfants », puissent en bénéficier à travers les sorties faites à l'école (journées de Noël, voyage de classe ...).

ACTIVITES DE L'ANNEE :

Trois concours de belote ont eu lieu en février et quatre en octobre dont le dernier a été précédé d'une soupe au fromage.

Cette année, le quine a eu lieu fin novembre à La Capelle.

Le dimanche avant Noël, a eu lieu la traditionnelle après-midi de Noël où petits et grands ont pu passer un agréable moment au côté de la troupe de théâtre de Villefranche de Panat. Le Père Noël a distribué ses bonbons à la joie des petits ; ensuite le goûter de Noël a régalé tous les gourmands.

Le soir, les parents d'élèves et les institutrices ont pu se retrouver autour d'un repas convivial au « CHAUDRON ».

REMERCIEMENTS :

Nous remercions la secrétaire de mairie, la municipalité et le Père Noël ainsi que toutes les personnes qui nous aident à assurer un bon fonctionnement de notre association.

Le bureau.



LES ELEVES DE L' ECOLE D' ALRANCE

**Absents sur la photo :
CABAL Bryan, CANAC Pierre, URIBE Julie.**



LES ELEVES DE L'ECOLE DE LA CAPELLE

**Absents sur la photo :
CABAL Jeremy.**

CLUB DES AINES RURAUX DE PEYREBRUNE

Au cours de l'année 2003, les Aînés ont eu de nombreuses occasions de se rencontrer, grâce aux différentes activités préparées par le club.

Ainsi, dès le 19 janvier, notre quine annuel a attiré beaucoup de monde, et les lots très variés, ont fait le bonheur de plusieurs chanceux.

Un grand merci aux participants mais aussi aux commerçants et adhérents qui ont offert de très jolis lots.

Ce fut une bonne occasion pour échanger ses vœux pour 2004.

- Le 13 février, nous étions réunis à la salle des fêtes d'Alrance pour un après-midi festif. Tout d'abord une pièce de théâtre a été jouée avec brio par la troupe de Villefranche de Panat : le public amusé était ravi. Ensuite la traditionnelle galette, offerte par M. le Maire, régala tous les aînés joyeux et heureux autour de la Reine ou le Roi d'un jour.

- Le 10 avril, avait lieu le repas de printemps à la salle des fêtes de la Capelle organisé et servi par les membres du bureau. Des bouquets de jonquilles illuminaient les tables autour desquelles avaient pris place 81 convives. Ce fut l'occasion pour quatre aînés de fêter leurs 70 ans en offrant gracieusement l'apéritif. Les mets étaient savoureux, l'ambiance conviviale. Fidèle au club M. Vézy a joué de l'accordéon, et, entre bourrées et polkas, les plus alertes avaient fait le choix. Au cours de cette rencontre, tous les ingrédients étaient réunis pour mettre du soleil dans nos cœurs, alors que dehors, la température était plutôt hivernale !

- Du 13 au 15 juin : c'est une excursion de 3 jours dans les Pyrénées qui a permis de visiter, en premier lieu, la ville de Pau avec halte dans une cave de jurançon. Sur les coteaux exposés plein sud, les vignes surprennent par la hauteur des ceps. Le lendemain, direction le pont d'Espagne et le lac de Gaude situé à 1789 mètres d'altitude, dans un environnement exceptionnel. Halte dans la cité de Lourde où

chacun a pu se reposer malgré la forte chaleur. Départ au petit matin, vers le Tourmalet et la Mongie, avec montée en téléphérique pour l'observatoire du Pic du Midi, culminant à 2865 mètres et offrant un splendide panorama. Ces paysages grandioses de la chaîne Pyrénéenne ont émerveillé tout le groupe qui est revenu enchanté de ces trois jours d'aventure.



- Le 2 octobre, escapade dans le Lot. Après avoir traversé le Causse du Quercy, dont les terres arides et pierreuses, contrastent avec les terres fertiles et verdoyantes du Ségala, c'est l'arrivée à Cahors. Grâce au petit train nous découvrons, sans fatigue, les plus beaux monuments de cette belle cité médiévale : la cathédrale St Jean avec ses coupes, la Tour de Page Jean XXII, la Maison Henri IV, ... Petite flânerie sur le superbe Pont Valentré et pose photos. Déjeuné copieux et savoureux à Vers, et embarquement à Bouzies pour une mini croisière musicale sur le Lot à l'ombre de falaises majestueuses avec passage obligé d'une écluse. Dernière étape dans le fameux village de SAINT-CIRQ-LAPOPIE, perché sur son piton rocheux et surplombant le Lot. Les maisons en vieilles pierres, embellies de cascades de fleurs, sont occupées par de nombreux artisans d'art. Plus de 40.000 visiteurs en été, c'est dire tout le charme qui se dégage de ce lieu

très pittoresque. En haut du prémontoire rocheux, sur lequel trône la petite église, la vue panoramique est garantie.

Ce fut une journée radieuse !

- Le 13 novembre, avait lieu la rencontre d'automne qui a débuté par une messe, célébrée par le Père Granier à Alrance. Une pensée émue est allée vers ceux qui nous ont quittés et qui laissent derrière eux un souvenir impérissable.

Puis, c'est l'heure de l'apéritif offert par M. le Maire. Ensuite, c'est un long cortège de voitures qui s'est dirigé vers Cassagnes, en traversant bois et forêts parés de couleurs flamboyantes de cet automne. Au restaurant, Mme Vergnes et son équipe, avaient concocté un menu de premier choix, très apprécié par 77 convives. Au dessert, les papilles des plus gourmands en avaient même fondu de plaisir ! Tout à tour de nombreux chanteurs amateurs nous ont séduit par leur talent, et très souvent, unis dans un même élan, nous avons repris en chœur les refrains de notre jeunesse. M. Sagne, note fidèle animateur, et M. Vézy à l'accordéon, ont su créer une ambiance joyeuse et détendue. L'objectif était atteint : oubliés les soucis, finie la morosité, place était faite à la bonne humeur et à la convivialité.

- Le 24 novembre, lors de l'Assemblée Générale du club, le bureau a subi des modifications. En voici la nouvelle composition :

Présidente : MASSOL Augusta

Vice-Présidente : AZAM Georgette

Vice-Président : GALTIER Robert

Trésorier : DRULHE Julien

Trésorière Adjointe : DALENC Régine

Secrétaire : VINCELLER Maria

Secrétaire adjointe : RAFFY Lucette

Membres : Mmes ALAUZE Angèle, ALAUZET Josette, GAUBERT Marcelle, JEANJEAN Yvonne, M. CAPOULADE Emilien, PICARD Joseph, PONS Albert, SAGNES Edmond, SOULIE Joseph.

Au cours de la réunion, le bilan financier de l'année écoulé a été présenté : grâce au succès du quine, au grand nombre d'adhérents et aux aides diverses, les résultats sont positifs. Ils permettent au club de poursuivre ses activités en 2004. Un premier rendez-vous a été fixé le 18 janvier 2004 pour le quine annuel.

De plus, les Aînés du club, anciens et nouveaux, se sont impliqués avec enthousiasme et dynamisme dans les différentes animations proposées. Le programme 2003 a été apprécié par tous à la grande satisfaction des organisateurs. Le bilan moral est donc positif.

- **Le 29 novembre, avait lieu le concours de belote organisé par les associations de la commune au profit du Téléthon. Le club des Aînés a été heureux d'y participer car la solidarité est une des valeurs sûres de notre association. Une fois de plus, ce concours a été un succès et une coquette somme a été reversée à « l'Association française contre les myopathies ».**

Dans notre milieu rural, il est vital de rompre la solitude et l'isolement en se regroupant au sein d'une Association : le Club des Aînés de Peyrebrune invite tous les Aînés qui le désirent à venir le rejoindre pour partager de bons moments. Par ailleurs, lorsque chacun apporte sa pierre à l'édifice, celui-ci n'est que plus grand et plus fort !

En cela, tous les mardis après-midi, des parties de belote se jouent à la salle de la mairie. Il y règne une bonne ambiance et tous passent d'agréables moments.

Tous les Aînés déplorent la disparition brutale, fin août, de Mme Bonnefous, secrétaire confirmée au sein du club. Ils lui rendent hommage pour son dévouement et sa compétence, durant de longues années. Le bureau et tous les adhérents présentent leurs sincères condoléances à toute sa famille.

Avant de conclure, les membres du club, autour de leur Présidente Augusta remercient d'une part la municipalité pour son aide précieuse, et d'autre part tous les adhérents pour leur participation active en 2003.

Le bureau.



Escapade de nos Aînés dans le département du LOT.

L'ETAT
CIVIL

NAISSANCES.

CHAZOTTES Guilhem, philippe né le 14 septembre à Rodez, fils de CHAZOTTES Vincent et de ALAUZET Nathalie, domiciliés au Salès.

PIARD Loona née le 30 mars à Millau, fille de PIARD PHILIPPE ET DE SALADIN Isabelle, domiciliés à Tiyoo-Payé à Boussinesq.

VAULEY Clara, née à Saint-Affrique, fille de VAULEY Nicolas et de GARCIA Gisèle, domiciliés à Nazareth.

Tous nos meilleurs vœux de bonheur et félicitations aux heureux parents.

MARIAGES.

BOU Sébastien et TROUCHE Aurélie le 16 août 2003.

BOUSQUET Cyril et LAFAGE Anne le 6 décembre 2003.

VAULAY Nicolas et GARCIA Gisèle le 16 août 2003.

Toutes nos félicitations et meilleurs vœux de bonheurs à ces nouveaux couples.

DECES.

RAMES ép. BONNEFOUS Simone, Andrée, Marie-Louise, décédée le 18 août 2003 à Alrance.

SERIN ép. . CALVET Juliette, Marthe, Fernande, décédée le 5 novembre 2003 à Rodez.

VALIERE ép. FABRE Edith, Marie, Marguerite, décédée le 21 mai 2003 à Olemps.

GIRARD André, René, Antonin, décédé le 28 décembre 2003 à Rodez.

SOUYRIS Edmond, Firmin, décédé le 13 mars 2003 à Rodez.

Aux familles dans la peine nous présentons nos sincères condoléances.

UNE PAGE D'HISTOIRE

Les Maires et leurs Conseillers Municipaux.

1945 à 1949

Paul SERIN
Maire

Léon VIGROUX
Roger GALTIER
Edouard GALTIER
Charles TAURINES
Auguste DRULHE
Joseph CAPOU
Auguste MASSOL
Arthur JEANJEAN
Auguste GALTIER
Jules SOLIE
Sylvain ALAUZE

1953 à 1959

Gabriel GINTRAND
Maire

Hippolyte ALIBERT
Louis BOUDOU
Marcel LACAZE
Ernest COSTES
André LACOMBE
Léon CLUZEL
Célestin DELMAS
Roger GALTIER
Paul SERIN
Edouard GALTIER
Damien COSTES
Fernand SERMET

1949 à 1953

Paul SERIN
Maire

Léon VIGROUX
Roger GALTIER
Sylvain ALAUZE
Edouard GALTIER
Auguste DRULHE
Marcel VERNHES
Ernest CASTANIER
Arthur JEANJEAN
Henri VIRENQUE
Charles TAURINES
Charles NAYRAL

1959 à 1965

Edouard GALTIER
Maire

Auguste FABRE
Paul SOLIE
Marcel CARRIERE
Marcel LACAZE
Albert NAYRAL
Paul GINTRAND
Ernest TAURINES
Gaston GAUBERT
Raymond COSTES
André LACOMBE
Arthur JEANJEAN
Julien DRULHE



- Cl Delpour -